

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 4 décembre 2023 à 19 h 30 au sous-sol du 75, Principale.

Présences : M. Pierre Bossé, maire
MME Vicky Ouellet, conseillère # 3
MM. Michel Dubé, conseiller # 1
Serge Demers, conseiller # 2
Luc Sirois, conseiller # 4
Simon Bois, conseiller # 5
Absence motivée: MME Josée Sirois conseillère# 6

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Pierre Bossé, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

269-23

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour. Chaque membre du conseil en a reçu une copie par courriel et une copie ce soir.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « *Affaires nouvelles* », les points suivants :

22.1 Rue du Vallon

22.2 Rencontre avec le contremaître

22.3 Citoyen - Demande

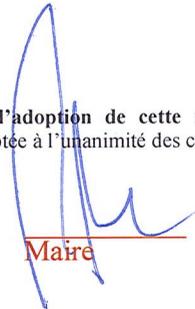
22.4 Niveleuse

et que l'item « *Affaires nouvelles* » demeure ouvert :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 novembre 2023
4. Comptes
5. Correspondance
6. Déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil
7. Dépôt du registre public des déclarations pour 2023
8. Taxes à recevoir – Vente pour taxes
9. Regroupement suivi des négociations
10. Facture des assurances pour travaux Loisirs
11. Premiers répondants – protocole et matériel
12. Employés aux travaux publics
13. Emplois été 2024
14. Activités hivernales (disco-patin, feux d'artifice, ...)
15. Loisirs
16. Garderie
17. Nouvelle entente Croix-Rouge
18. SUIVI - FRR Volet 4 – Projet de partage d'une ressource à la direction générale adjointe avec St-Guy
19. SUIVI - FRR Volet 4 – Projet de partage d'une niveleuse avec St-Guy
20. SUIVI - FRR Volet 4 – Projet de partage d'un camion 10 roues avec St-Guy
21. Bilan 2022 de la stratégie municipale d'économie d'eau potable – achat débitmètre
22. Affaires nouvelles
- Période de questions
23. Clôture de la séance

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

6133


Maire


DG

270-23 3. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 6 NOVEMBRE 2023**

Chaque membre du conseil a reçu une copie par courriel et aucun n'a de questions.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 novembre 2023 tel que présenté.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

271-23 4. **COMPTES**

Chaque membre du conseil a reçu la liste des comptes par courriel.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

	SALAIRES	<u>43 173.50 \$</u>
Chèque # 16544 à 16603	Chèques des comptes du 6 novembre 2023	
Chèque # 16604 Garage Éric Rioux	Entretien Camion Fact. 54206 (oublie)	407.59 \$
Chèque # 16605 Purolator	Service incendie et H2lab	17.78 \$
Chèque # 16606 Robert Caron	Installation de piège a castor	346.00 \$
Chèque # 16607 Maison de la famille	Demande de panier de Noël	100.00 \$
Chèque # 16608 OMHT	Budget révisé	15.00 \$
Chèque # 16609 Comité père Noël	Demande de commandite Fête de Noël	1 000.00 \$
Chèque # 16610-1 Hydro Québec	Éclairage public	193.06 \$
Chèque # 16610-2 Hydro Québec	Station pompage 4 2e Rang	229.85 \$
Chèque # 16610-3 Hydro Québec	Plage rue du Quai	259.53 \$
Chèque # 16610-4 Hydro Québec	Égouts 108 rue Principale	1 407.78 \$
Chèque # 16611 Shaw Direct	2 rue du Quai Chalet	91.97 \$
Chèque # 16612 Cogeco	Annulé	0.00 \$
Chèque # 16613-1 Cogeco	Bureau - 75 Principale	99.63 \$
Chèque # 16613-2 Cogeco	Chalet 1	100.61 \$
Chèque # 16613-3 Cogeco	Chalet 2	31.68 \$
Chèque # 16613-4 Cogeco	Loisirs	135.11 \$
Chèque # 16613-5 Cogeco	Égout - Alarme Bélanger	34.24 \$
Chèque # 16613-6 Cogeco	Garage	103.01 \$
Chèque # 16613-7 Cogeco	Pavillon	48.93 \$
Chèque # 16613-8 Cogeco	Égout - Alarme Principale	28.68 \$
Chèque # 16614 Pauline Beaulieu	Entretien Chalet, cascade, neige	114.64 \$
Chèque # 16615 Hydro Québec	Annulé	0.00 \$
Chèque # 16616-1 Hydro Québec	Égout - Alarme 27 Principale	91.02 \$
Chèque # 16616-2 Hydro Québec	Municipalité - 73 Principale	594.57 \$
Chèque # 16616-3 Hydro Québec	Édifice Municipal - 75 Principale	998.03 \$
Chèque # 16616-4 Hydro Québec	Pavillon - 3 rue du Quai	248.19 \$
Chèque # 16616-5 Hydro Québec	Parc Natur'Ailes 5 rue du Quai	347.87 \$
Chèque # 16616-6 Hydro Québec	Loisirs - 3 rue Sirois	91.02 \$
Chèque # 16616-7 Hydro Québec	Aqueduc - 5 rue Sirois	545.93 \$
Chèque # 16616-8 Hydro Québec	Pompe Égout - 2A rue Bélanger	231.07 \$
Chèque # 16616-9 Hydro Québec	Caserne et Voirie - 15 rue Bélanger	559.55 \$
Chèque # 16617 Poste Canada	Achat de 400 timbres	423.11 \$
Chèque # 16618 Revenu Québec	Remise Provinciale (employeur)	5 375.06 \$
Chèque # 16619 Revenu Canada	Remise Fédérale (employeur)	687.32 \$
Chèque # 16620 Revenu Québec	PPA septembre	1 108.10 \$
Fond d'action	REER eur	261.46 \$
Visa	Commission des Transports, Tanguay, Racj	414.44 \$
	Total	<u>16 327.39 \$</u>

COMPTES À PAYER

1	Alarme 911 Rimouski	Service de surveillance par central d'alarme	275.25 \$
2	Aréo-Feu Ltée	Veste Cotton, poche radio, Vanne à bille	159.53 \$
3	Auto parts plus	Réparation camion, filtre à l'huile, réparation Western	826.83 \$
4	Beaulieu Francine	Remb. Fact Canaquip pour frigo commercial Loisirs	3 208.94 \$
5	Brand Dégelis	Réparation Pépene	1 552.19 \$
6	Breault Jonathan	Tirage pour concours dessins (6 x 10 \$)	60.00 \$
7	Buropro Citation	Copies Mono, Articles de Bureau	319.86 \$
8	Caron Yves	Réso 152-23 Remb. Forfait cell Juillet à décembre	150.00 \$
9	Caron Luc	Garage Manche à marteau	12.54 \$
10	Carrefour du camion RDL	Rép. Camion (445) et (945), Sterling, Western, ..	2 570.76 \$
11	Construction Etienne L-B	Réso 125-23 - Sime décompte Loisirs et Extra	86 164.89 \$
12	Dickner inc.	Génératrice Garage	129.29 \$
13	Duchesne Richard	Fuel Camion 445 (Québec)	300.07 \$
14	École Nationale des pompiers	Examen théorique et Pratique MDO	1 085.25 \$
15	Électro (1983)	Lumière de rue	978.53 \$
16	Électro Mécanique Services EMS	Réparation Loader, Souffleur	1 631.30 \$
17	Électronique Mercier	Service Alpha numérique	205.81 \$
18	Extincteurs de la pointe	Inspection annuelle cylindre d'appareil respiratoire	645.75 \$
19	Fond d'information sur le territoire	Avis de mutation	30.00 \$
20	Garage Éric Rioux	Lumière et Dodge	165.51 \$
21	H2Lab	Eaux Usées, Potable et Brute Souterraine	375.29 \$
22	Infotech	Contrat de soutien 1er janvier au 31 décembre 2024	517.39 \$
23	Linde Canada	Bail Général Code B pour garage	240.76 \$
24	Mack Ste-Foy	Camion de Pompier (445) Vérification	663.31 \$
25	Macpek inc.	Outils garage	1 119.69 \$
26	Magasin Coop Squatec	Clé sous-sol cuisine	27.59 \$
27	Les matériaux du Lac	Garage, Salle, Station égout, aqueduc	275.29 \$
28	Mécanique Francis Bouchard	Essence 76.6L / 7.770\$	700.26 \$
29	M.R.C. Témiscouata	Membre tourisme Témiscouata 2024 / Partage internet,	936.76 \$
30	La buanderie RDL	Boite à serviette	64.97 \$
31	Ouellet Régis	Ménage Pavillon	200.00 \$
32	Pétroles JMB (Filgo)	Carburant, Diesel, Mazout fournaise	7 965.86 \$
33	Piece d'auto Rimouski	Sterling	431.21 \$
34	Propane Select	Location Propane pour génératrice du 73 principale	287.44 \$
35	Purolator inc.	Analyse eau potable et égout	48.77 \$
36	Radiateur Martin inc	Radiateur tracteur trottoir	1 373.95 \$
37	Réal Huot inc.	Liquide Antigél pour borne d'incendie	903.19 \$
38	Régie intermunicipale des déchets	Ordures et Recyclage 11/12 + vidange inst. Et crédit	4 263.39 \$
39	Sani express	Papier main, toilette et essuis tous et détergent	300.45 \$
40	Sani-Manic inc.	Nettoyer station pompage	2 637.81 \$
41	Servitech	Honoraires professionnels médianes annuelles	1 875.94 \$
42	Sigma automatisé	Station pompage 1 Égout	2 930.43 \$
TOTAL COMPTES À PAYER			<u>128 612.05 \$</u>

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.


Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5. CORRESPONDANCE

1. Reçu un courriel que la 1^{ière} tranche du contrat de déneigement des routes du MTQ de 93 524.94 \$, sera déposé le 20 décembre 2023.
2. Lettre du Centre des Femmes du Haut pays du 25 novembre volant nous sensibiliser dans le cadre des 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes du 25 novembre au 6 décembre 2023. Et demande d'informer les gens des divers services qu'ils offrent.

 
Maire DG

3. Le Ministère de la Sécurité publique nous écrit afin de nous rappeler de l'importance de se préparer à un épisode de verglas et en ce sens, ils peuvent nous assister dans la planification de notre réponse à l'aléa tempête hivernale.
4. M. Sébastien Ouellet, conseiller en développement rural de la MRC nous écrit que dorénavant, M. Patrick Cyr est notre accompagnateur dans nos projets de développement rural.
5. La CPTAQ nous informe de la mise en ligne de leur nouveau site internet qui offrira un espace en ligne personnalisé pour les clients et partenaires, un accès simplifié à l'information et aux documents, un outil de recherche des dossiers plus performant et un volet transactionnel permettant le paiement en ligne.
6. Reçu courriel de nos assurances suite à leur inspection l'année dernière, et à notre envoi du rapport complété et suivi, que le dossier inspection est fermé.
7. Reçu les demandes de la bibliothèque pour 2024.même demande qu'en 2023. 3000 \$ + paie pour Lise.
8. Courriel reçu de Jonathan que leur collecte pour la Guignolée faite hier a permis d'amasser 1 025 \$.

272-23 6. **DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES D'UN MEMBRE DU CONSEIL**

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accuse réception ce soir de la déclaration des intérêts pécuniaires du conseiller M. Michel Dubé.

Et qu'elle dépose au MAMH tel que requis un relevé de ce dépôt.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

7. **DÉPÔT DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS**

Tel que requis par l'article 6 alinéa 4 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, c. E-15.1.0.1, art.6) à la dernière séance du conseil de l'année la directrice générale trésorière doit déposer au conseil un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil concernant certains dons, marques d'hospitalité ou tous autres avantages qui n'est pas de nature purement privée ou qui n'est pas interdit par le paragraphe 4^e du premier alinéa de l'article 6 (l'acceptation, de dons qui peuvent influencer l'indépendance de jugement de l' élu dans l'exercice de ses fonctions ou qui risquent de compromettre l'intégrité dont la valeur excède 200 \$, est interdite).

La directrice-générale et greffière trésorière dépose l'extrait du registre pour l'année 2023, ou n'apparaît aucune déclaration des membres du conseil.

273-23 8. **COMPTES À RECEVOIR - VENTE POUR TAXES**

Pour la MRC la liste des propriétés pour vente pour taxes doit leur être envoyée d'ici, la mi- décembre. La date de la vente pour 2024 sera à la mi-mars 2024, à la Salle du conseil, au 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Témiscouata-sur-le-Lac.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles n'envoie à la MRC aucun dossier pour vente pour taxes cette année.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

274-23 9. **REGROUPEMENT SUIVI DES NÉGOCIATIONS**

Suite à la réception de l'avis de la ministre sur le regroupement, ou celle-ci nous demandait de négocier entre les parties d'ici le 14 décembre, plusieurs échanges ont eu lieu avec les DG des Basques, du Témiscouata, St-Guy et Lac-des-Aigles, la 1^{er} le 8 novembre, 2^e mardi le 21 novembre, le 3^e mardi le 28 novembre et à venir le 6 décembre.

Beaucoup de règlements sont à modifier, urbanisme,... et ententes à réviser, quote-part, dossier éolien... tout a un coût.

Et les démarches n'avancent pas vite. Pour nous aider à avancer dans ces négociations, l'avis et l'analyse par notre avocat sont nécessaires, à cet effet un budget + - (10,000\$ pour consultation de notre avocat pour supporter la fusion payable sur PAFIR).

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate notre avocat Me Rino Soucy pour apporter son avis,... un budget de 5 000 \$ est affecté à ce dossier.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

275-23 10. **FACTURE DES ASSURANCES POUR TRAVAUX LOISIRS**

Échanges de courriel :

Courriel de Pierre : La facture est pour le loisir seulement. Ce qu'elle m'explique qu'elle a parlé à Claude Breault et que l'assurance à Étienne ne couvre pas ! C'est spécial je vais vérifier avec Étienne et son assurance. De plus le montant est pour la période du début des travaux jusqu'à juin 2024. Si Étienne nous remet le bâtiment en dec il y aura un crédit. Donc à suivre et remettre en dec

De : Labelle-Boucher, Jessica <jlabelle-boucher@lussier.co>

Bonjour Madame Beaulieu, La surprime est effectivement en lieu avec les travaux. Comme le bâtiment est vacant et en rénovations, cela change la tarification. Cette tarification va changer lorsque les rénovations seront terminées. Merci et bonne journée

De : Sylvie Lapierre <facturationdommages@fqm.ca>

Envoyé : 24 octobre 2023 09:33

Objet : Facture à payer - Avenant relatif à votre contrat d'assurance

Madame, Monsieur, Vous trouverez ci-joint la documentation relative à vos différents contrats d'assurance. Merci de bien vouloir acquitter le montant de la facture dans les 30 jours suivants la date d'exigibilité du paiement.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles acquitte la facture 11856 des assurances, afférente à la couverture d'assurance pour la période pendant laquelle les travaux de rénovation ont lieu au Centre des Loisirs au montant de 1 902.05 \$.

Qu'elle avise ses assureurs lorsque les travaux seront terminés et un crédit nous sera fait.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

11. **PREMIERS RÉPONDANTS – FORMATION ET MATÉRIEL**

276-23

11.1 PREMIERS RÉPONDANTS – FACTURE DE LA FORMATION

5 pompiers ont suivi la formation Premiers répondants du CSSSI : Jonathan, Yves, Mélissa, Josée et Maxime.

Reçu facture du formateur Marc-Olivier Dionne pour la formation Premiers répondants de nos 5 pompiers. (Réso 111-23)

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles acquitte la facture à Marc-Olivier Dionne, pour la formation Premiers répondants du 17 et 18 novembre au montant de 1 095.11 \$.

Et que celle-ci soit facturée au Centre de santé (CISSS)

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

277-23

11.2 PREMIERS RÉPONDANTS – PROTOCOLE D'ENTENET AVEC LE CSSS - SIGNATAIRES ...)

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate le maire et la DG pour signer le protocole d'entente, ...

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers

12. EMPLOYÉS AUX TRAVAUX PUBLICS

278-23

12.1 EMPLOYÉ D'HIVER

Luc Caron, le 17 juillet 2023, comme employé aux travaux publics en probation 3 mois à 40 h / semaine selon l'échelle 1 en vigueur a obtenu sa Classe 3 pour conduire les véhicules de déneigement (lourds).

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite M. Luc Caron pour sa réussite de l'obtention de sa Classe 3 en décembre 2023.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

279-23

12.2 EMPLOYÉ D'HIVER – SUR APPEL

M. Daniel Bois serait disponible.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage M. Daniel Bois sur appel pour les chemins d'hiver aux conditions entendues avec notre contremaître (à 33.88 \$).

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

280-23

13. EMPLOIS ÉTÉ 2024

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate Mme Cindy Galant, assistante technique ou en son absence Mme Francine Beaulieu, directrice-générale pour faire la demande à Emploi Canada pour 2 animateurs (trices) Été 2024 et un employé saisonnier et qu'elle soit autorisée à signer tout document relatif à cette demande.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

14. ACTIVITÉ HIVERNALES (DISCO-PATIN, FEUX D'ARTIFICE, ...)

En janvier 2022 : Reçu par courriel de info@animationdelest.com, une offre à 600 \$ + taxes = 689.85 \$ pour animation disco patin avec éclairage le long de la bande, son sur panel avec animation musicale. Téléphone : 418 863-5011

La Municipalité de Lac-des-Aigles avait organisé une Disco patin (par Animation de l'Est) en janvier 2023 ainsi qu'une activité de feux d'artifice lors de la glissade qui aura lieu pendant la semaine de relâche des enfants en mars, du 6 au 10 mars 2023.

Remis à une séance ultérieure.

281-23

15. LOISIRS

Offre de Construction Étienne Leblanc-Breault, pour refaire la rampe d'escalier intérieure à 1 550 \$ + taxes = 1 782.11 \$ pour le projet des Loisirs, hors contrat.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles n'accepte pas l'offre de Construction Étienne Leblanc-Breault pour refaire la rampe d'escalier intérieure.

Mais accepte les extras, imprévus ou modifications ayant eu lieu lors de l'exécution du contrat soit feuille de vinyle (plywood) sur le toit avant la tôle, réparation de fissures à la fondation, entrée électrique, margelles, plywood au lieu de gypse coupe-feu au sous-sol, nouvelle entrée électrique extérieure, 0 ³/₄, et le reste, ...pour un total 23 739.14 + taxes = 27 294.19\$ pour le projet des Loisirs, hors contrat, subventionné par PSISRPE du Ministère de l'Éducation.

Et que la municipalité fasse l'achat d'un réfrigérateur et d'un poêle neufs.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

282-23

16. GARDERIE

Offre de Construction Étienne Leblanc-Breault, pour fabriquer de casiers supplémentaires (comme ceux existants) vu l'ajout d'une 2^e gardienne à 1 150 \$ + taxes = 1 322.21 \$.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte l'offre de Construction Étienne Leblanc-Breault, pour fabriquer des casiers supplémentaires (comme ceux existants) vu l'ajout d'une 2^e gardienne à 1 150 \$ + taxes = 1 322.21 \$.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

283-23

17. NOUVELLE ENTENTE CROIX-ROUGE

Plusieurs améliorations et changements ont été apportés à la nouvelle Entente. Nous vous invitons à lire l'Entente au complet puisque la majorité des énoncés ont été révisés. Dans le but de faciliter votre lecture et votre analyse, nous profitons de cette lettre pour vous indiquer les changements majeurs suivants :

- Date d'entrée en vigueur de l'Entente précisée à l'en-tête est maintenant indépendante de la date de la dernière signature (en-tête);
- Élargissement de la définition de Personnes sinistrées (section Définitions);
- Renouvellement automatique maintenu pour une période d'un an au lieu de trois ans (section Durée de l'Entente);
- Révision, à la hausse, de la contribution financière annuelle (section Contribution financière);
- Standardisation, pour respecter les exigences de la Société canadienne de la Croix-Rouge, des clauses liées à la confidentialité, l'indemnisation, les assurances et la propriété intellectuelle (sections Confidentialité, Indemnisation, Assurances et Propriété intellectuelle);
- Mise à jour de la description des services que la Croix-Rouge peut offrir aux personnes sinistrées (Annexe A);
- Ajout, en annexe de l'Entente, du formulaire Offre de services qui doit être signé lorsqu'une circonstance particulière est rencontrée (Annexe B.1);
- Précisions et clarifications portant sur les frais admissibles qui s'appliquent lors de la signature d'une offre de services, notamment l'ajout de frais indirects admissibles à la hauteur de 12% des frais directs facturés à la Ville/Municipalité (Annexe B.2).

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate le maire et la directrice générale à signer la nouvelle entente de la Croix-Rouge en vigueur pour une période de deux (2) ans, jusqu'au 4 février 2026.

Et accepte de défrayer le coût de 225 \$ pour 2023-2024 et ensuite pour 2024-2025 et 2025-2026.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

284-23 18. FRR VOLET 4 – PROJET DE PARTAGE D'UNE RESSOURCE À LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE AVEC SAINT-GUY

19. FRR VOLET 4 – PROJET DE PARTAGE D'UNE NIVELEUSE AVEC SAINT-GUY

20. FRR VOLET 4 – PROJET DE PARTAGE D'UN CAMION 10 ROUES AVEC SAINT-GUY

Reçu appel de M. Denis Côté, Jeudi, le 30-11 nous informant que le MAMH n'a plus de fonds pour le Programme Volet 4 de partage.

Et que peut-être le ministère ouvrira un nouveau programme et que les projets déjà déposés pourraient y être transférés.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande au MAMH dès l'ouverture d'un nouveau programme à ce que nos 3 projets y soient transférés.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

21. BILAN 2022 DE LA STRATÉGIE MUNICIPALE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE – ACHAT DÉBITMÈTRE

Sujet remis

22. AFFAIRES NOUVELLES

285-23 22.1 RUE DU VALLON - NOM DU NOUVEAU CHEMIN

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles entame les démarches pour l'arpentage de la nouvelle rue du Développement industriel sur une partie des lots 6 349 248, 6 349 247 et 6 349 250,...

Et aussi les démarches pour que le nom de la nouvelle voie de circulation « rue du Vallon », soit autorisé par la Commission de toponymie, de fixer aussi les numéros civiques, ...

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

22.2 RENCONTRE AVEC LE CONTREMAÎTRE

Mardi, le 12 décembre à 20 h.

22.3 CITOYEN - DEMANDE

Une citoyenne est présente et explique ce qui s'est produit lors du déneigement de lundi, le 27 novembre devant sa maison et le dommage subi à son Jeep.

La municipalité s'informerait auprès de ses assurances, ... de la façon de fonctionner.

Sujet à suivre.

286-23 22.4 NIVELEUSE

Une compagnie de Mont-Joli a une niveleuse usagée à vendre, Année 2009, 15 000 heures à 105 00 \$ + taxes= 120 723.75 \$.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate le contremaître, M. Yves Caron et M. Berthier Beaulieu pour aller la voir.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Le maire, M. Pierre Bossé, invite les citoyens à poser leurs questions.

Aucune personne n'est présente donc aucune question.

CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 271-23, 274-23, 275-23, 276-23, 279-23, 281-23, 282-23 et 283-23.

Francine Beaulieu
Directrice générale

287-23 **23. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 20 h 20, l'ordre du jour étant épuisé, la clôture et la levée de l'assemblée sont proposées par Monsieur Pierre Bossé, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

Pierre Bossé
Maire

Francine Beaulieu
Directrice générale